



Compte rendu du CSE du réseau France 3 des 8 et 9 juillet 2026

Le CSE en bref

Économies à toutes les sauces, c'est le mot d'ordre général qui ruisselle de la direction centrale aux directions régionales. C'est aussi l'argument imparable depuis des mois pour couper court à toute tentative de discussion avec les élus sur le niveau d'activité, l'emploi ou les conditions de travail, en région comme en CSE.

Cette dernière réunion avant la pause estivale a pourtant mis en évidence l'urgence de répondre à la dégradation généralisée des conditions de travail, qui produit des effets délétères dans toutes les strates du Réseau régional.

Jusqu'à quand va-t-on nous demander de faire des économies sur le terrain pendant que, tout en haut de l'entreprise, certains continuent à bénéficier d'un traitement de faveur ? C'est la question que nous avons posée dans notre liminaire ([à lire ici](#) .

Restitution du rapport d'expertise sur un risque grave à Besançon : « un plan d'action ça engage »... les précédents aussi, en principe !

Une demande d'expertise pour risque grave a été votée en CSE extraordinaire le 31 mars 2026 portant sur l'encadrement technique du CAT de Besançon.

Le rapport d'expertise confirme ce que les salariés et les élus de l'antenne signalent depuis 2017 : difficultés d'organisation du travail, manque de remplacements, réduction des marges de manœuvre, problèmes de management, défaut d'écoute et dégradation des collectifs de travail.

Au-delà de ce constat en grande partie partagée par la direction locale, le rapport met en évidence une question centrale : les risques psychosociaux sont « *le symptôme de problèmes de travail non résolus* » et d'une organisation qui manque de marges de manœuvre.

Selon l'expert, les équipes de Besançon ont longtemps compensé les difficultés de remplacements et de manque de moyens par leur implication, leur capacité d'adaptation, voire de sur-adaptation et des arrangements informels, afin de maintenir l'activité et la qualité du travail. La direction assure toutefois que cette sur-adaptation n'est pas la norme, et que personne n'a vocation à accomplir durablement le travail de deux salariés. On en prend bonne note, on saura le rappeler à l'occasion.

Le rapport décrit également des salariés qui, devenus critiques à l'égard de la direction, sont confrontés à des retraits d'activité, à des inégalités de traitement, à des mises à l'écart ou à une forme de stigmatisation. En réponse, la direction régionale envisage d'organiser des entretiens « *pour suivre la bonne équité de traitement de chacun* ».

De son côté, le directeur du Réseau rappelle que des formations sur les RPS et la communication non violente sont régulièrement dispensées, auprès des encadrants notamment, et que d'autres actions de sensibilisation sont envisagées sur les problématiques de santé mentale. Les élus saluent ces initiatives mais s'interrogent sur l'efficacité de ces formations, constatant que les mêmes difficultés réapparaissent dans plusieurs expertises. À défaut d'en mesurer l'efficacité, le risque est de continuer à former les managers aux RPS tout en conservant les organisations qui contribuent à les produire.

Le rapport d'expertise fait également mention « *des prises de décisions désajustées* », mettant en évidence un processus de prise de décisions très centralisé, « *où le chef de centre est omniprésent sur l'ensemble des décisions, et où les encadrants techniques n'ont pas de rôle identifié dans la construction de l'organisation du travail et de son animation.* » Sur ce point, les experts préconisent de réinterroger collectivement l'organisation du travail des encadrants et de construire un véritable collectif d'encadrants techniques. Ils proposent également de clarifier les contours de certains métiers et postes (des responsables de régie et chefs d'équipement jusqu'aux chefs d'édition, scriptes, rédaction en chef adjointe, techniciens vidéo ou monteurs).

Au-delà de l'antenne de Besançon, les experts proposent que l'entreprise explicite davantage le rôle attendu des encadrants en matière de préservation de la santé au travail de leurs équipes.

Le directeur du Réseau demande aux élus de laisser le temps à la direction locale de construire un plan d'action, et affirme que ce dernier devra être appliqué par l'ensemble du collectif et de l'encadrement : « *Un plan d'action, ça engage* » et « *si on met en place un plan d'action, on l'applique* ». C'est un engagement important. On le note aussi.

Les élus ont voté à l'unanimité une résolution ([à lire ici](#) ) qui reprend les principales recommandations de l'expert. Ils demandent en outre que la CSSCT construise un tableau d'indicateurs « *d'efficacité* » du plan d'action que la direction aura élaboré.

Plateau Paris Île-de-France, épisode 3 : crash à l'antenne

À la demande des élus qui suivent depuis plusieurs mois le déménagement chaotique du plateau de de France 3 Paris Ile-de-France, la direction est venue rendre compte de la situation. Et quelle situation ! Alors que le directeur des Moyens de fabrication, Cyril Vigouroux, affirmait depuis des semaines que tout était sur les rails pour une bascule réussie, la première édition du JT francilien sur ce nouveau plateau a fait l'objet d'un grave accident à l'antenne.

Pour rappel, ce nouveau plateau est partagé avec les éditions Outre-mer, ce qui impose des enchaînements très rapides entre les deux éditions le midi. Les sept minutes initialement

envisagées ont été allongées à onze, moyennant la suppression d'auto-promotions, ce qui reste très tendu.

Pour expliquer la catastrophe le jour de la bascule, M. Vigouroux évoque un dysfonctionnement, avec l'activation de la playlist à distance au sein du PC Info (le nodal de l'info nationale), qui a fait bugger le système car la playlist était présente sur deux serveurs différents. Au détour des explications, les élus découvrent que la régie de PIDF utilise déjà l'automate de production Overdrive, alors que le déploiement de ce dernier vient seulement de débuter à Poitiers... Normal selon la direction du Réseau, puisque les techniciens travaillant pour PIDF sont ceux qui travaillent pour les éditions des Outre-mer à La Fabrique et utilisent Overdrive depuis un an.

Ce qu'il faut retenir de ce crash, c'est qu'une fois de plus la direction a fait le choix de déployer un outil qui n'est pas stable, avec une organisation qui n'a pas suffisamment été éprouvée et testée. En particulier les modes secours ou semi-automatiques. Pire, la direction a même renoncé à un JT à blanc à la veille de la bascule.

Cela met une fois de plus en cause la conduite du déploiement des projets technologiques, qui aboutit à faire tester les outils en situation réelle par des salariés-cobayes, engendrant stress et sentiment de qualité empêchée.

Face à cette catastrophe pour l'antenne – qui s'est soldée par des JT en mode secours pendant 5 jours – et pour les salariés – qui s'est soldée par l'accident du travail de la présentatrice – la direction de la Fabrique sort les rames en affirmant qu'ils sont en train d'identifier les sources des problèmes et de les corriger. Un peu tard.

Morale de l'histoire, on en est revenu à une diffusion semi-automatique, en profitant de la torpeur de la basse activité estivale. La direction promet de nouveaux JT à blanc avant la reprise de l'antenne complète fin août en mode non dégradé.

En attendant, pendant qu'on entasse les régionaux et les ultramarins sur un même plateau avec régie automatisée low cost, on aménage un mur de 25 écrans sur le plateau voisin pour la gloire de Télématin. Deux salles, deux ambiances et surtout une hiérarchie de la qualité tout à fait choquante entre le national et les réseaux.

Bilan Social 2025

Le bilan social est un des outils qui permet d'obtenir une photographie de la politique sociale de l'entreprise et d'en mesurer les effets sur les salariés. Ce bilan est établi sur le périmètre du CSE du Réseau France 3, incluant désormais les salariés de la Fabrique rattachés au Réseau, la RH, ainsi que les salariés de la finance. Il recense des indicateurs sur les effectifs, la rémunération, la formation, les conditions de travail, l'absentéisme, la sécurité.

Force est de constater que de nombre de ces indicateurs sont au rouge et traduisent un corps social éprouvé. Premier constat alarmant, le niveau de l'emploi global diminue de 58,8 ETP (équivalents temps plein) en un an. Le taux d'encadrement au niveau de la rédaction, lui, reste élevé et en augmentation depuis 3 ans : 1 manager pour 7 journalistes !

Le taux d'absentéisme atteint les 7 %, en hausse de 15,5 % par rapport à 2024. Quant aux inaptitudes, seul un salarié sur dix est reclassé, ce qui est inquiétant. Aujourd'hui l'inaptitude est le deuxième motif de licenciement dans l'entreprise.

Pas besoin d'être grand clerc pour interpréter ces chiffres comme une des conséquences de la contrition des moyens, et de l'absence d'accompagnement qui induit une dégradation des conditions de travail et donc de la santé des salariés.

Les élus ont voté à l'unanimité un avis ([à lire ici](#) ) dans laquelle ils dressent une liste de préconisations.

Overdrive : un automate qui interroge sur l'avenir du métier de technicien vidéo

Le CSE est revenu sur la mise en service d'Overdrive à Poitiers. La bascule a eu lieu le 1er juillet et s'est déroulée sans incident majeur. Outre le fait que ce premier JT a été conçu pour ne pas créer de difficultés dans la mise en image, les élus notent que l'investissement des techniciens vidéo a largement contribué à la réussite de cette bascule. L'accompagnement des équipes support et l'équipe projet ont également permis d'adapter l'outil aux réalités du terrain.

Mais derrière cette réussite technique se pose une autre question : celle du travail des salariés. En effet, pour un technicien vidéo, non seulement Overdrive n'apporte aucune valeur ajoutée dans la réalisation du journal, mais il ajoute de nouvelles tâches. En plus de la réalisation du JT et des trucages, le TEVA doit désormais gérer les serveurs et piloter plusieurs interfaces simultanément. Cette nouvelle organisation augmente la charge mentale et la complexité du poste et multiplie les sources d'erreurs.

Les échanges en CSE ont également rappelé qu'Overdrive est totalement dépendant d'OpenMedia, véritable « *chef d'orchestre* » du système. L'instabilité de cet outil peut avoir des conséquences sur l'ensemble de la chaîne de fabrication, ce qui oblige les techniciens à redoubler de vigilance.

L'objectif affiché par la direction de supprimer des postes de technicien vidéo grâce à l'automatisation ne tient malheureusement pas compte de ces aspects. L'estimation hypothétique du nombre de jours libérés dans chaque antenne « *grâce à Overdrive* » relève du pur calcul comptable, et risque de se heurter à une réalité plus complexe. Chaque direction régionale a fait ses projections en fonction de ses spécificités, mais les élus préviennent qu'à trop vouloir réduire les effectifs, les antennes risquent à moyen terme de ne plus être en capacité de réaliser des opérations autres que des JT standardisés.

Pour la CGT, si les compétences et les responsabilités des TEVA évoluent, la reconnaissance de leur métier doit évoluer elle aussi. Avant de parler de suppression de postes, il est indispensable d'évaluer objectivement les effets d'Overdrive sur les conditions de travail, la charge mentale et la qualité de fabrication des journaux.

Matinales Ici : poursuite d'une gabegie

Pour absorber les restrictions budgétaires décidées par la présidence, France 3 a annoncé une réduction de 2 M€ sur la facture de la diffusion des matinales de ICI radio, passant de 9 M€ à 7M€ par an.

Les éditeurs visuels qui assuraient la mise en images de ces matinales ont été les premières victimes de ce choix. Ils travaillaient à Radio-France, mais étaient sous contrat avec Eden Press qui a mis fin à leur embauche en juin. Quarante-deux d'entre eux ont d'ailleurs attaqué en justice FTV, Radio France et Eden. Une audience est prévue le 11 décembre.

Que restera-t-il sur les antennes télé dans ces conditions ? La convention qui doit définir les nouvelles modalités issues de ces restrictions n'est toujours pas signée. Xavier Riboulet, le directeur du rapprochement entre FTV et RF, annonce une prochaine réunion le 27 juillet pour finaliser ce qui sera mis à l'antenne chaque matin à partir du 31 août.

La seule information livrée à ce jour, c'est que la mise en images se fera via un automate, et sera beaucoup plus minimaliste que ce qui existait. Xavier Riboulet convient qu'il s'agira désormais de « *radio filmée* », ce qu'il refusait d'admettre jusqu'ici.

Des numéros zéro de cette nouvelle mouture ont été réalisés à ICI radio à Rouen. D'autres seront faits après le 15 août. On sait qu'il y aura toujours des images de drones pendant les temps musicaux. En revanche, il n'y aura plus d'illustrations des reportages avec nos rushes. Les documentalistes ne seront donc plus sollicités chaque jour pour l'envoi d'images. A la place, c'est le logo ICI qui sera diffusé pendant les reportages radio, et l'image d'un oscilloscope pendant la diffusion d'une voix. 7 millions pour diffuser un logo...

Ce programme imposé par les gouvernements successifs depuis 2018 réunit entre 60.000 et 80.000 téléspectateurs chaque matin pour toutes les 43 antennes, soit moins de 2.000 téléspectateurs en moyenne par antenne... Il est peut-être temps d'arrêter ce gaspillage, et de réorienter ces dépenses pour mieux produire nos programmes propres, à la télé ou sur le web.

Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail : compte-rendu de la réunion du 30 juin 2026

Le compte-rendu de la dernière commission santé fait état de la restitution de plusieurs rapports d'enquête, à Amiens, Antibes, Clermont-Ferrand et Nancy. Ces enquêtes conjointes font suite à des accidents du travail de scriptes, de monteur et de journalistes ; trois d'entre eux sont des représentants du personnel.

Ces quatre rapports ne se sont pas construits sans confrontation entre les représentants de l'employeur et les représentants des salariés de la délégation d'enquête.

Force est de constater que cet exercice paritaire devient de plus en plus difficile. Dans les délégations d'enquête, l'employeur agit de manière de moins en moins objective, en

témoignent les affaires de conflit manager/salarié sans témoin où c'est toujours la parole de l'encadrant qui est privilégiée, contre celle du salarié.

Dans le contexte actuel d'une direction qui verse de plus en plus dans la sanction disciplinaire, ce jugement arbitraire peut faire de gros dégâts sur la santé des victimes. Ainsi des sanctions tombent sur des salariés sans aucune preuve de faute, pire, avec des preuves que la faute n'a pas été commise par le salarié. Vengeance personnelle ? Incompétence ? Volonté de faire taire des salariés gênants ? Cette situation scandalise les élus de la CGT.

Trois des quatre dossiers traités en CSSCT sont éloquentes en matière d'injustice voire d'irrégularités graves de la part des directions régionales. Mais la direction du Réseau France 3 ne semble pas être choquée par ces pratiques indignes d'un État de droit.

Risque grave sur l'antenne d'Amiens, les réponses de la direction

La direction a répondu aux recommandations formulées ([à lire ici](#) ) dans la résolution des élus du CSE à l'issue de l'expertise réalisée au début de l'année sur l'antenne d'Amiens.

Il en ressort une liste de bonnes intentions pour mettre en marche de nouvelles formes de coopération entre l'encadrement de la rédaction et les journalistes, et plus largement entre les services de la rédaction et ceux de la technique. Des réunions trimestrielles sont envisagées en ce sens par la direction locale, avec la participation de salariés volontaires.

Les retours des ateliers mis en place par la rédactrice en chef par intérim depuis plusieurs mois étant positifs, ils seront pérennisés. D'autres espaces de dialogue, ateliers et espaces de discussions et de propositions sont ou seront mis en place entre le BRI et le CAT pour faire remonter les problèmes, identifier les risques et rechercher des solutions.

Cependant, l'absence de réponse sur la discrimination syndicale ressentie par la plupart des élus amiénois est assez révélatrice de l'attitude de la direction locale à leur égard. La direction du Réseau qui ne renie jamais les siens n'a rien à dire non plus sur le sujet. Dans leur résolution, les élus du CSE s'inquiétaient pourtant que « *les représentants du personnel connaissent des rapports pathogènes avec plusieurs membres de l'encadrement et de la direction, RRH compris* ». Des éléments objectifs attestaient ces propos.

Enfin, les élus du CSE avaient demandé à la direction du Réseau de sortir des placards les conclusions d'ateliers lancé au moment de Tempo sur les rédacteurs en chef adjoint. Le directeur du Réseau France 3 reconnaît qu'aucune restitution n'a été faite car le travail était resté inachevé. Mais il promet de relancer prochainement ce projet.

Nouvelles règles de fonctionnement des ASC

Les élus du CSE ont voté à l'unanimité une résolution ([à lire ici](#) ) sur des modifications de gestion des prestations ASC visant à harmoniser les pratiques et sécuriser l'attribution des prestations.

Pour tout savoir sur ces nouveautés applicables dès la rentrée de septembre 2026, lire notre communiqué ([à lire ici](#) ).

Nouveaux élus de proximité à Orléans

Eloise Bruzat (SNJ), représentante de proximité suppléante devient titulaire, en remplacement de Dominique Pouget. Le mandat de suppléant est attribué à Florent Clavel (SNJ).

Paris, le 17 juillet 2026

Vos élus au CSE



► Titulaires :

Christian DUFOUR (Vendargues), Laurent MAAS, secrétaire du CSE (Nancy), Thierry PUJO (Limoges), Elisabeth THEUIL (Clermont-Ferrand), Rabéa CHAKIR-TREBOSC (Bordeaux), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Karine CEVAËR (Rennes), Anne-Sophie SABOUREAU (Lyon), Olivier GERBI (Marseille).

► Suppléant-es :

Azouz CHAA (Besançon), Patricia MACARY (Toulouse), Isabelle PETIT- FELIX (Toulouse), Danilo COMMODI (Le Havre), Emeline DROXLER (Strasbourg), Xavier NAIZET (Orléans), Thiphaine PFEIFFER (Vaux-Sur-Mer), Éric DEBIEF (Besançon).

► Représentant syndical : Pierre MOUCHEL (Bordeaux)